

Une Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) à la Montagne-aux-Buis (Dourbes, Prov. de Namur) les 6 et 7 juin 1996*

par Kurt HOFMANS¹

Le 6 juin 1996, dans le cadre de l'inventaire faunistique des Réserves de l'association Ardenne & Gaume dans la région du Viroin, je recherchais le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) en utilisant la technique de la repasse. Cette espèce a en effet été vue à plusieurs reprises dans les pelouses de cette région, où il y eut probablement un cas de nidification en 1986 (DEWITTE *et al.*, 1988). Ce 6 juin, nos prospections sont cependant restées vaines.

Toutefois, alors que, vers 15 h 30, je réalisais un essai de repasse sur le versant rocailleux exposé au sud de la réserve de la Montagne-aux-Buis, à Dourbes, un oiseau réagit assez rapidement au chant du Pouillot de Bonelli en lançant un cri d'alarme assez fort que je décrirais par "tsjètsjètsjètsjè". Tandis que j'approchais, il se mit à chanter : un "chant de fauvette", relativement court, rapide et surtout discret, qui me fit immédiatement penser à une fauvette méridionale, peut-être une Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), dont je fit défiler le chant sur mon enregistreur.

L'oiseau réagit alors très fort et quitta sa cachette pour se poster dans un buis à moins de 5 m de moi. Sans jumelles, je pouvais observer sa tête noire contrastant avec la gorge bien blanche, les flancs gris et les rectrices externes blanches. L'oiseau se laissa observer pendant quelques minutes puis disparut à nouveau dans la buxaie dense. Ayant été chercher mes jumelles et mon "Peterson", je revins quelques minutes plus tard et diffusai cette fois le chant de la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*). L'oiseau réagit à nouveau rapidement et se posa dans un buisson de buis, à 4 m de moi. Outre les caractéristiques citées ci-dessus, je pus alors noter également le dos et la queue noirâtres, la partie antérieure des ailes et les pattes brunâtres et le cercle orbital rouge vif. Il n'y avait plus aucun doute : il s'agissait bien d'une Fauvette mélanocéphale mâle.

Son comportement faisait beaucoup penser à celui d'une Fauvette grisette (*Sylvia communis*) cherchant nerveusement les insectes le long des branches, dans les buissons de buis ou dans un chêne. Pour chanter, elle se postait de préférence dans les arbustes de buis, parfois bien apparente, parfois invisible dans le feuillage. En général, elle se trouvait entre 0,5 et 1,5 m du sol. Dans les chênes, elle se postait à 3 m du sol environ. Elle chanta une fois ou l'autre au cours d'un vol nuptial relativement court. Le chant de la Fauvette mélanocéphale est décrit par GEROUDET (1974) comme rapide, mélodieux, alternant avec des notes grinçantes et ressemblant à celui de la Fauvette grisette, mais avec des strophes plus longues et musicales et avec crécelles intercalées.

Ayant longuement observé l'oiseau, j'ai quitté le site vers 17 h 25. Le lendemain, le 7 juin, j'étais de retour dès 6 h 25, accompagné de Thierry Dewitte et de Damien Hubaut. En arrivant sur la crête, nous avons entendu chanter la fauvette dans un chêne à la limite des deux parties de la réserve, l'une à végétation relativement basse, l'autre à

* Observation soumise à homologation.

(1) Centre Marie-Victorin, 21 rue des Ecoles, B-5670 Vierves-sur-Viroin.



Fig. 1 - *La Fauvette mélanocéphale* - *Sardinian Warbler* - (*Sylvia melanocephala*), *Dourbes, Montagne-aux-Buis*, 7 juin 1997 (Photos : D. Hubaut).



Fig. 2 - *Versant sud de la Montagne-aux-Buis à Dourbes (Viroinval, Province de Namur)*. À l'avant-plan, la zone gérée avec des rejets de buis et des chênes têtards; au second plan, zone non gérée avec une buxaie thermophile haute et dense et des chênes bien développés en largeur. À l'arrière-plan, sur la gauche, la Roche à Lomme. - *South hillside of the Montagne-aux-Buis in Dourbes (Viroinval, province of Namur)*. In the foreground, the managed area with box shoots and pollard willows; in the middle distance a non managed area with a high and dense thermophile box plantation and broad oaks. In the background, on the left, the Roche in Lomme. (Photo : D. Hubaut).

végétation plus haute et plus dense, et nous avons pu la photographier et la filmer. Vers 7 h 45, suite à une observation trop rapprochée, elle s'est envolée vers l'extrémité sud-ouest du versant. Je me rendis une dernière fois sur place le même soir en compagnie de Marc Lambert mais, malgré nos recherches, y compris à l'aide d'un enregistreur, nous n'avons plus revu la Fauvette mélanocéphale.

Le biotope où la fauvette fut observée est constitué d'un versant rocailleux couvert d'une végétation buissonnante dominée par le buis (*Buxus sempervirens*), dont une partie fait l'objet de travaux de restauration depuis 1989. Tout en haut du versant se trouvent des rochers et des petites falaises. Le bas est occupé par une chênaie-charmaie calcicole à primevère officinale (*Primula veris*). Dans la buxaie thermophile du versant sud où les observations ont été réalisées, on peut distinguer deux zones :

- a) une d'à peu près 1 ha dans laquelle se trouvent de nombreux petits buis d'une hauteur moyenne de 50 cm. Il s'agit de rejets d'environ 5 ans produits à la suite à une coupe à blanc.
- b) à l'est de cette zone se trouve encore une buxaie non gérée dont les sujets avoisinent 2 m de hauteur.

Dans ces deux zones se trouvent quelques chênes isolés. Ceux de la zone gérée sont taillés en têtard à 2 m de haut avec des repousses de 1,5 m, ceux de l'autre zone ont 3 à 4 m de haut et une ramure très large.

La fauvette se tenait de préférence à la limite des deux zones, dans les buis et les chênes de la zone non gérée. Elle s'y cachait, s'y nourrissait et y chantait. Cependant, le 6 vers 16 h 15, le temps se refroidit et elle changea de zone pour se poster dans un chêne têtard, dans la partie supérieure de la zone gérée, où elle se remit à chanter. Elle changea de place 5 fois en se postant à chaque reprise dans un chêne têtard, et une fois dans un noisetier, pour y chanter, comme si elle délimitait son territoire.

La Fauvette mélanocéphale a une aire de reproduction limitée au pourtour de la Méditerranée et au nord-ouest de l'Afrique (Maroc, Îles Canaries), où elle niche de préférence dans les garrigues et les maquis. Dans ces milieux thermophiles, elle a une large répartition dans les différents stades de la succession/régression, depuis les plus dégradés, à végétation ligneuse très basse, jusqu'aux boisements de futaie claire à base de pins, de chênes-lièges, de cyprès, de tamaris, etc., généralement avec un recru très dense (CRAMP, 1992; GLUTZ & BAUER, 1991). La Montagne-aux-Buis présente une certaine similitude avec ces habitats méditerranéens. Elle est en effet couverte par une buxaie buissonnante (*Helleboro-Buxetum*), rattachée à l'alliance de la chênaie pubescente (*Quercion pubescentis*) : ce type de végétation, bien représenté dans la moitié sud de l'Europe, atteint la limite septentrionale de son aire de répartition en Belgique, où il se limite d'ailleurs au bassin mosan, sur des versants rocailleux en pente forte et bien ensoleillés. Le caractère thermophile du versant sud de la Montagne-aux-Buis est illustré par la présence d'un très grand nombre d'espèces herbacées à distribution méridionale ou continentale qui ont ici une de leurs très rares stations belges : Véronique couchée (*Veronica prostrata* subsp. *scheeveri*), *Aster linosyris* (*Aster linosyris*), Phalangère à fleur de lys (*Anthericum liliago*), Anémone pulsatile (*Anemone pulsatilla*) par exemple.

L'ensemble formé par la Montagne-aux-Buis, le site voisin de la Roche à Lomme et d'autres anciennes pelouses calcaires de la région du Viroin, exerce un rôle attractif pour nombre d'espèces méridionales ou continentales occasionnelles en Belgique. Leurs

apparitions y sont généralement de très courte durée (quelques jours) mais, dans plusieurs cas, elles furent suivies d'installations plus durables (plantes et insectes). Pour nous limiter aux oiseaux, nous rappellerons simplement l'observation du Pouillot de Bonelli, citée ci-dessus, et celle d'un Accenteur alpin (*Prunella collaris*) en 1996 à la Roche à Lomme (CLESSE, 1996).

Quant à cette observation d'une Fauvette mélanocéphale, il s'agit de la troisième pour la Belgique et de la première en Wallonie. Les deux précédentes ont été réalisées en Flandre occidentale, sur la côte belge : une femelle capturée le 10 mai 1986 au Coq et un mâle adulte ayant séjourné du 21 septembre au 14 octobre à Heist (*in* DUFOURNY, 1997). La Fauvette mélanocéphale est sédentaire dans une bonne partie de son aire de répartition mais elle est partiellement migratrice en Europe. Ses populations les plus nordiques sont des isolats installés dans les préalpes italiennes et, en France, entre le sud du massif central et les Alpes de Haute-Provence. Plus au nord, les observations sont occasionnelles et ont lieu principalement au printemps (14 des 17 données citées par GLUTZ & BAUER, 1991), mais un cas d'hivernage a été noté aux Pays-Bas en 1980-81 (TER HAAR & KRAMER, *Dutch Birding*, 1981, *in* GLUTZ & BAUER, 1991).

SUMMARY - A Sardinian Warbler (*Sylvia melanocephala*) on the Montagne-aux-Buis (Dourbes, Namur province) on 6 and 7 June 1996

A singing male of Sardinian Warbler was observed on 6 and 7 June 1996 on the Montagne-aux-Buis (south of Belgium, Namur province). This site is a calcareous rock hillside covered with a bushy vegetation quite similar to the Mediterranean habitats inhabited by the species. It shelters several originally mediterranean plant and animal species. This sighting is the first ever made in Wallonia and the third in Begium.

CP

Bibliographie

- CLESSE, B. (1996) : Un Accenteur alpin (*Prunella collaris*) à la Roche à Lomme (Dourbes, Province de Namur) du 21 au 25 mai 1996. *Aves*, 33 : 263 - 264.
- CRAMP, S. (ed.) (1992) : *The Birds of the Western Palearctic* Vol. VI. Oxford University Press, Oxford.
- DEWITTE, T., HOFMANS, K. & CLESSE, B. (1988) : Observation du Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) à Treignes (prov. Namur) en période de reproduction et approche de son habitat en Belgique. *Aves*, 25 : 21 - 31.
- DURFOURNY, H. (1997) : Rapport de la Commission d'Homologation. Année 1995. *Aves*, 34 : 195 - 223.
- GÉROUDET, P. (1974) : *Les Passereaux d'Europe II. Des mésanges aux fauvettes*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U. N. & BAUER, K. (1991) : *Handbuch des Vögel Mitteleuropas. Bd. 12. Passeriformes. - (Teil 3). Sylviidae*. Aula Verlag, Wiesbaden.